

Les sociétés de gestion provinciales proposent aussi des pépites

Hors de Paris, des structures dédiées à la gestion d'actifs ont des atouts à faire valoir, notamment en termes de proximité. Voici quelques gestionnaires qui gagnent à être connus.

LES sociétés de gestion situées en province donnent du tonus aux investissements de leurs clients et se distinguent des sociétés parisiennes, car elles regardent l'économie et les marchés sous un jour un peu différent.

A Aix-en-Provence,

on mise sur des fonds originaux

Conseil Plus Gestion gérait 120 M€ à fin 2008 et 125 M€ à fin 2009. La société offre actuellement quatre fonds d'actions, dont un fonds de fonds, auxquels s'ajoutent des produits dédiés aux investisseurs qualifiés.

Le FCP *Valeurs Féminines*, créé en octobre 2005, investit dans une tendance caractérisée par l'augmentation de l'influence de la femme dans toutes les sphères de l'activité économique. Le FCP *Europe Provence*, conçu en avril 2003, est un précurseur des fonds d'investissement de proximité, puisqu'il permet d'être investi dans des sociétés cotées de la région PACA. Il est placé à 50 % dans les valeurs du DJ Eurostoxx 50, à 15 % dans les valeurs de la région PACA et à 35 % dans les valeurs de retournement ou bénéficiant de situations spéciales (changement d'actionnaires, opération sur le capital, retour aux bénéfices...). Le FCP *Actions Loisirs et Sports*, lancé en décembre 2000, est investi dans le vaste marché des loisirs. Enfin, *CPG Multigestion* offre une exposition au marché des actions européennes, en sélectionnant des gérants performants et des styles de gestion complémentaires. Créé en mars 2007, il

est souscrit par un fonds nourricier alimenté par l'épargne salariale. Jean-Louis Hostache, directeur général de *Conseil Plus Gestion*, met en avant « la créativité de la société et sa spécialisation sur des fonds thématiques ».

→ Conseil Plus Gestion (CPG)
570, avenue du Club Hippique
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 52 26 90
www.cpgfinance.com/fr

Du côté d'Amiens,

un spécialiste des fonds de fonds

A2 Gestion est une société agréée depuis octobre 2001. Elle propose essentiellement des fonds de fonds diversifiés, avec un niveau de risque variable selon le profil de chaque produit. L'allocation est répartie sur diverses classes d'actifs traditionnelles : monétaire, obligataire, titres inflation, convertibles, actions... A fin 2008, les encours sous gestion se chiffraient à 30 M€, à la suite des retraits et mouvements des marchés. L'actif global est resté sensiblement le même en décembre 2009.

A2 Gestion gère un seul fonds purement actions : *Centaure PEA*, bien noté par les agences. Son objectif est de battre l'indice CAC, avec une volatilité inférieure (21 contre 35). L'exposition est totalement orientée Europe (y compris Euroland). La société propose aussi un fonds diversifié dynamique à dominante actions : *Centaure Dynamique*, dont l'ambition est de battre à long terme l'indice MSCI World, exprimé en euro, avec

une volatilité moindre. L'exposition géographique varie, s'articulant dernièrement comme suit. Europe : 66 %, Amérique du Nord : 17 %, Asie (y compris Japon) : 17 %.

Ces fonds sont distribués auprès des CGPI et des CIF directement, mais également via des plates-formes et des sites Internet, en particulier www.apivie.fr. « Dans le cadre du conseil en placements financiers et du renforcement des obligations relatives à la réglementation, le CGPI a tout intérêt à envisager de plus en plus les fonds de fonds diversifiés. En procédant de la sorte, il délègue le risque lié à l'allocation d'actifs et résout les contraintes des arbitrages. Choisir des fonds de fonds, gérés par des indépendants et peu corrélés aux "fonds phares" habituellement détenus, permet d'accroître la diversification du portefeuille des clients et d'améliorer le couple rendement/risque sur la durée », indique Xavier Bihare, directeur général de la société.

→ A2 Gestion
24 bis, rue Victor-Hugo - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 22 35 35 - www.a2-gestion.fr

A Bordeaux,

une structure vouée à la gestion flexible...

En dépit de sa création récente (janvier 2007), la société bordelaise *Aliénor Capital* disposait, à fin 2008, d'un encours de 245 M€ et, en décembre 2009, de 385 M€ d'actifs. Sa collecte totale de

l'année s'est élevée à 170 M€. Et 2009 a vu la clôture d'un fonds dédié de 70 M€. *Aliénor Capital* gère deux types de fonds :

- des fonds de stratégie de marché ouverts ;
- des fonds obligataires dédiés aux investisseurs institutionnels.

Les quatre fonds de stratégie de marché (détaillés ci-après) ont une grande liberté de gestion. Ce style d'allocation libre et réactive vise un résultat positif et significatif dans la durée, quel que soit l'environnement financier.

Aliénor Optimal est investi librement (de 0 à 100 %) en actions (françaises ou internationales) et vise une performance absolue à moyen terme. *Aliénor Optimal* a gagné 76 % sur six ans (avec une volatilité de 8 %). C'est le premier des fonds diversifiés internationaux flexibles (classement *Européenne* et *Lipper*). *Aliénor Actions Flexible* est investi en actions européennes (avec une éligibilité au PEA) et peut se couvrir partiellement ou totalement en cas de baisse des marchés. Il cherche à dégager une performance supérieure à l'indice Eurostoxx 50. *Aliénor Alter Euro* a pour but de réaliser une performance annuelle de plus de 5 %. Ce fonds est investi à plus de 60 % en titres de créance et peut être dynamisé par des positions actions et des positions directionnelles de marché. Quant au fonds *Aliénor Patrimoine*, il est investi librement en obligataire ou en monétaire (de 35 à 100 %), en fonction de l'analyse du gérant. Il vise une performance absolue à moyen terme.

Notons que les CGP représentent plus de la moitié des investisseurs d'*Aliénor Capital* et que les fonds bénéficient d'un large référencement sur toutes les grandes plates-formes d'assurance vie.

« Chez *Aliénor Capital*, la gestion flexible n'est pas le produit d'un effet de mode, précise Jennifer de Ladonchamps, responsable de la communication. Avant

de créer sa gamme de fonds flexibles, *Arnaud Raimon*, le fondateur, a exercé pendant plus de quinze ans en trading pour compte propre de banques. Ayant vu tous les actifs financiers connaître des phases de hausse et de baisse significatives, il ne souhaitait pas être lié à une classe d'actifs, mais investir là où la logique conduisait son équipe, où la probabilité de gains était importante et le risque mesuré. Notre engagement est clair : tirer profit des opportunités à moyen ou long terme, pour obtenir des résultats dans la durée, quel que soit l'environnement des marchés. Nos fonds s'adressent à des investisseurs qui veulent valoriser leur capital dans le temps, mais aussi le protéger, en le confiant à des professionnels capables d'agir librement et avec discernement. Déléguer totalement l'allocation d'actifs, c'est-à-dire les grandes décisions de placement, leur donne un certain confort. »

→ *Aliénor Capital*
18, allée d'Orléans - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

... et une entreprise d'investissement proposant des mandats de gestion

Européenne de Gestion Privée n'est pas une société de gestion au sens classique du terme, qui offre des fonds et des SICAV, mais une entreprise d'investissement avec une activité de gestion. « Nous ne proposons pas des fonds, mais uniquement des mandats de gestion et du service RTO. Nous avons une participation au capital d'une société de gestion basée à Paris », précise Dan Wizman, gérant de portefeuille. ●●●

→ *Européenne de Gestion Privée*
4, rue Esprit des Lois - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 14 03 60 - www.eurogp.com